

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2025-2026**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 08 Juillet 2025 ;

ARRETE

Article 1 :

Grand jury d'admission BUT : mai 2026 (calendrier Parcoursup)

La commission d'examen des vœux pour l'accès aux BUT est ainsi constituée pour l'année universitaire 2025/2026

Président : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Stéphane DJAHANCHAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPREZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GEA)
- M. Matthieu SIMONET (INFO)
- M. Romain BRIAN (GACO)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Membres Enseignants-chercheurs et enseignants présents à titre consultatif

Génie Biologique (GB)

M. DESSERREY Franck ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD) et GCCD par Apprentissage

M. DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme Sophie DEMONCEAUX ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

M. ROUSSELLE Arnaud ;

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, Mme Jezabel GUTIÉRREZ PEQUEÑO ;

Informatique (INFO), Sites de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire et Mrs COULON Thomas, Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. SANTACRUZ Raphaël ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Karen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC) et TC par Apprentissage

Mmes DE CASTRO Laura, BELAMICH Sabine, KARROUI Sarra et M. PRIEUR Stéphane.

Membres issus du milieu professionnel (annexé au présent arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, le 13 novembre 2025
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 24 novembre 2025

COMPOSITION DES JURYS

IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS

Année universitaire 2025-2026

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 08 Juillet 2025 ;

ARRETE

Article 1 :

Grand Jury BUT du semestre 1 : le jeudi 26 février 2026

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Stéphane DJAHANCHAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPREZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GEA)
- M. Matthieu SIMONET (INFO)
- M. Romain BRIAN (GACO)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Membres Enseignants-chercheurs et enseignants présents à titre consultatif

Génie Biologique (GB)

M. DESSERREY Franck ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

M. DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme DEMONCEAUX Sophie ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

M. ROUSSELLE Arnaud ;

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, Mme Jezabel GUTIÉRREZ PEQUEÑO ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire et Mrs COULON Thomas, M. Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. SANTACRUZ Raphaël ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Karen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes BELAMICH Sabine, DE CASTRO Laura, KAROUI Sarra et M. PRIEUR Stéphane ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Fait à DIJON, le 13 novembre 2025

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers



Nicolas NOIROT

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 24 novembre 2025

COMPOSITION DES JURYS

IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS

Année universitaire 2025-2026

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 8 juillet 2025 ;

ARRETE

Article 1 :

Grand Jury BUT du semestre 2 : vendredi 3 juillet 2026 et jeudi 10 septembre 2026

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Stéphane DJAHANCHAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPREZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GEA)
- M. Matthieu SIMONET (INFO)
- M. Romain BRIAN (GACO)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Génie Biologique (GB)

M. DESSERREY Franck ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

M. DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme DEMONCEAUX Sophie ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

M. ROUSSELLE Arnaud ;

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, Mme Jezabel GUTIÉRREZ PEQUEÑO ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire et Mrs COULON Thomas, M. Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. SANTACRUZ Raphaël ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Karen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes BELAMICH Sabine, DE CASTRO Laura, KAROUI Sarra et M. PRIEUR Stéphane ;

Représentants des milieux professionnels (annexé à l'arrêté)

Fait à DIJON, le 13 novembre 2025

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 24 novembre 2025

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2025-2026**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 8 juillet 2025 ;

ARRETE

Article 1 :

Date du grand Jury BUT de validation du semestre 3 : le jeudi 26 février 2026

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT
Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Stéphane DJAHANCHAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPREZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GEA)
- M. Matthieu SIMONET (INFO)
- M. Romain BRIAN (GACO)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Génie Biologique (GB)

Mrs Sébastien LIONNET-BUCK, Dominique CHALET, Nicolas SICARD;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

M. DECAMP Anthony;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme Hanène OUESLATI ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mme SIFFERLEN Gwenaëlle.

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, Mme Jezabel GUTIÉRREZ PEQUEÑO ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia, SOLOGNY Claire et Mrs COULON Thomas, M. Florian DELAVERNHE

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. SANTACRUZ Raphaël ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mme ZIMMER Christine, Mme PETITPRÉ Karen ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes BELAMICH Sabine, KAROUI Sarra, DEPLANCHE Marie-Cécile et M. DEPLANCHE Pierre ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, le 13 novembre 2025
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT.

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 24 novembre 2025

COMPOSITION DES JURYS

IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS Année universitaire 2025-2026

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 8 juillet 2025 ;

ARRETE

Article 1 :

**Dates du grand Jury BUT de validation du semestre 4 / passage en 3^{ème} année :
Vendredi 3 juillet 2026 et jeudi 10 septembre 2026**

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025/2026

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Stéphane DJAHANCHAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPREZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GEA)
- M. Matthieu SIMONET (INFO)
- M. Romain BRIAN (GACO)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Membres Enseignants-chercheurs et enseignants présents à titre consultatif

Génie Biologique (GB)

Mrs SICARD Nicolas, CHALET Dominique et LIONNET-BUCK Sébastien ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

M. DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme Hanène OUESLATI ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mme SIFFERLEN Gwenaëlle ;

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, Mme Jezabel GUTIÉRREZ PEQUEÑO ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia et SOLOGNY Claire et Mrs COULON Thomas, M. Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. SANTACRUZ Raphaël,

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Karen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes BELAMICH Sabine, DEPLANCHE Marie-Cécile, KARROUI Sarra, M. DEPLANCHE Pierre et Mme DUMEIGNIL Camille ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, le 13 novembre 2025
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT.

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 24 novembre 2025

ANNEXE : Représentants des milieux professionnels

Informatique Dijon et Nevers :

M. ALCON Romain, PAGE UP, M. GODINHO Nicolas, ATOL CD, M. EUDELIN Arthur ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations :

M. DUBREUIL Jean-François, Mmes CIAIS Virginie, TOUATI Delphine, ORMANCEY Delphine ;

Génie Biologique :

M. Michel HABERSTRAU (IFRIA), Mme Chloé DELARCHE-BLONDEL (IFRIA), Mme Véronique VARIN, Mme Hervé BEGUE ;

Génie Civil Construction Durable :

M. BOUCHER Vincent, M. CANET Vincent ;

Génie Mécanique et Productique :

M. CORBEL Larry, M. IBANEZ René-Charles ;

Information et Communication :

M. MALVOISIN Guillaume et M. LABILLE Franck

Métiers du Multimédia et de l'Internet :

Mme LORY Adeline et Mme MOISSONNIER Corinne, M. GAUTHIER Romain ;

Réseaux et Télécommunications :

M. PERNOT Antoine

Gestion des Entreprises et Administrations :

M. KHEYI Mounir, Mme Marie SILVER MBOME

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2025-2026**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 8 juillet 2025 ;

ARRETE

Article 1 :

Date du grand Jury BUT de validation du semestre 5 : le jeudi 26 février 2026

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Stéphane DJAHANCHAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPREZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GEA)
- M. Matthieu SIMONET (INFO)
- M. Romain BRIAN (GACO)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Membres Enseignants-chercheurs et enseignants présents à titre consultatif

Génie Biologique (GB)

Mmes Marie-Claire HELOIR, Géraldine KLEIN et M. Nasreddine BENBETTAIEB;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

M. DECAMP Anthony;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme ROIG Marion, M MIRON Adrian ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mmes VAUDEVILLE Sabine et JABOULET Marion ;

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, Mme Jezabel GUTIÉRREZ PEQUEÑO ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia, SOLOGNY Claire et Mrs COULON Thomas, Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. BRACHOTTE Gilles ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, PETITPRÉ Karen ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes DUMEIGNIL Camille, DEPLANCHE Marie-Cécile et M. DEPLANCHE Pierre ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, 13 novembre 2025
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT.

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 24 novembre 2025

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE-NEVERS
Année universitaire 2025-2026**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

Vu le décret n°2023-469 du 15 juin 2023 relatif à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 08 Juillet 2025 ;

ARRETE

Article 1 :

**Dates du grand Jury BUT de validation du semestre 6 / attribution du BUT :
vendredi 03 juillet 2026 et jeudi 10 septembre 2026**

Le jury BUT est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025/2026

Président(e) : Nicolas NOIROT, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements ou leur représentant :

- M. Olivier LEROY (TC)
- M. Stéphane DJAHANCHAH (IC)
- M. Sébastien TERRAT (GB)
- Mme Céline MOREIRA DOS SANTOS (MMI)
- M. François HENNEBELLE (GCCD)
- M. Jean-Luc DEPREZ (R&T)
- M. Nicolas CRETON (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GEA)
- M. Matthieu SIMONET (INFO)
- M. Romain BRIAN (GACO)
- M. Alexandre BRABANT (INFO NEVERS)

Membres Enseignants-chercheurs et enseignants présents à titre consultatif

Génie Biologique (GB)

Mmes KLEIN Géraldine, HELOIR Marie-Claire et M. BENBETTAIEB Nasreddine ;

Génie Civil et Construction Durable (GCCD)

M DECAMP Anthony ;

Génie Mécanique et Productique (GMP)

Mme DELION Carine ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

Mme ROIG Marion, M MIRON Adrian ;

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mmes VAUDEVILLE Sabine et JABOULET Marion ;

Information-Communication (IC)

M. BRUNO Pierre, Mme Jezabel GUTIÉRREZ PEQUEÑO ;

Informatique (INFO), Site de Dijon et de Nevers

Mmes MENISSIER Patricia, SOLOGNY Claire et Mrs COULON Thomas, Florian DELAVERNHE ;

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)

M. BRACHOTTE Gilles ;

Réseaux et Télécommunications (R&T)

Mmes ZIMMER Christine, Karen PETITPRÉ ;

Techniques de Commercialisation (TC)

Mmes DUMEIGNIL Camille, DEPLANCHE Marie-Cécile et M. DEPLANCHE Pierre ;

Représentants des milieux professionnels (annexés à l'arrêté)

Article 2 :

Le présent arrêté rectificatif est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers.

Fait à DIJON, le 13 novembre 2025
Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre-Nevers,



Nicolas NOIROT

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 24 novembre 2025

ANNEXE : Représentants des milieux professionnels

Informatique Dijon et Nevers :

M. ALCON Romain, PAGE UP, M. GODINHO Nicolas, ATOL CD, M. EUDELIN Arthur ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations :

M. Antonin NEFF, Mmes Anita GUILLAUME, Adeline LORY, Marie-Laurence PEYRARD

Génie Biologique :

M. Michel HABERSTRAU (IFRIA), Mme Chloé DELARCHE-BLONDEL (IFRIA), M. Emeric LIMAGNE, M. Stéphane FRAICHARD et Mme Anne-Sophie CUK.

Génie Civil Construction Durable :

M. BOUCHER Vincent, M. CANET Vincent

Génie Mécanique et Productique :

M. CORBEL Larry, M. IBANEZ René-Charles ;

Information et Communication :

M. MALVOISIN Guillaume et M. LABILLE Franck

Métiers du Multimédia et de l'Internet :

Mme LORY Adeline et Mme MOISSONNIER Corinne, M. GAUTHIER Romain ;

Réseaux et télécommunications :

M. BARANEK Olivier, Mme SOUM Virginie ;

Gestion des Entreprises et Administration :

Mrs FERRIGNO Grégory, ROUX Didier et Mmes LESCHENET Agnès, MOREL-POZNANTER Laura